



# OBTENIR VISA PARENT D'ENFANT FRANCAIS

Par **HeloCasaDiMansa**, le **19/06/2010** à **03:38**

Bonjour,

**je suis française**, j'ai 22 ans et **je vis en France**.

J'ai accouché d'une fille au Sénégal et je l'ai déclaré à l'ambassade de France avant ces 30 jours (**pour qu'elle soit française**)

Mon concubin Sénégalais (il vit au Sénégal) ne l'a pas encore reconnu.

Une fois qu'il l'aura reconnu à l'ambassade de France à Dakar,

PEUT-IL OBTENIR UN VISA "parent d'enfant français" ???

QUELS SONT LES CONDITIONS D'OBTENTION ?

QUELS SONT LES DELAIS POUR L'OBTENIR ?

QUELLE EST LA DUREE DU VISA ?

Merci !